

## Scandale !

### Le ministre Blanquer raye d'un trait de plume la nouvelle grille salariale académique pour les AESH

**Une petite avancée sur les rémunérations des AESH avait été retenue sur proposition de FO par le CTA de l'académie de Poitiers le 2 novembre dernier.**

Cette nouvelle grille répondait aux revendications FO dans le cadre des améliorations possibles au niveau académique.

FO avait rappelé le caractère urgent pour nos collègues AESH qui sont parfois dans des situations sociales très difficiles. Souvent à temps partiel, ces collègues touchent moins que le SMIC.

Nous avons demandé l'amélioration immédiate de la grille, soit un passage du niveau plancher au niveau 2 au bout de 1 an de CDD, puis passage du niveau 2 au 3 au bout de 2 ans supplémentaires. Soit 3 ans de CDD pour atteindre le niveau 3 et cadencement de 3 ans pour les autres niveaux. Cette proposition avait obtenue l'unanimité du CTA.

Sans pour autant avaliser le cadre carcan national, FO s'était félicitée de cette petite amélioration possible dans le cadre des circulaires nationales qui devait s'appliquer dès cette année à l'anniversaire de la signature de contrat de chaque AESH.

Alors que nous étions en discussion avec le rectorat pour élaborer une nouvelle grille intégrant l'augmentation du SMIC en janvier, le ministre Blanquer impose :

Retour à la case départ. C'est à nouveau 6 ans qu'il faudra attendre pour obtenir le niveau 2 et quelques dizaines d'euros d'augmentation !

Nous avons saisi notre fédération nationale pour intervention immédiate au ministère.

Blanquer ne lâche rien et essaye de tout reprendre !

Plus que jamais l'heure est à la grève et à la mobilisation le jeudi 8 avril pour la satisfaction des revendications pour les AESH comme pour tous les personnels.

**Jeudi 8 avril**

**Rassemblement intersyndical devant le Rectorat 14h30**